

AUREILHAN, le 08 DEC. 2015

**Convocation du Conseil Municipal**

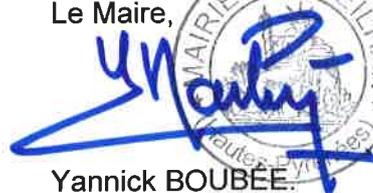
J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal prévue le :

**Mardi 15 décembre 2015 à 18H30**  
**Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aureilhan**

**Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 17 novembre 2015 ;
- Budget Communal : décision modificative n°3 ;
- Autorisation de mandatement des investissements 2016 avant le vote du budget ;
- Tarifs municipaux 2016 ;
- Ressources Humaines : suppression d'un emploi d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à 17/35<sup>ème</sup> et création d'un emploi d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à 24/35<sup>ème</sup> ;
- Signature d'un avenant n°1 au marché d'entretien de la voirie ;
- Révision du tarif « occasionnel maternelle » du restaurant scolaire ;
- Signature de conventions avec la Maison des Jeunes et de la Culture d'Aureilhan et la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture Midi-Pyrénées ;
- Concours du receveur municipal : attribution d'indemnités ;
- Acquisition de la parcelle cadastrée AI 499 pour l'élargissement de l'avenue de la Chartreuse (annule et remplace la délibération n°2015-59 du 09/07/2015);
- Présentation du rapport d'activité 2014 du Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées ;
- Présentation du rapport d'activités 2014 de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes.

Le Maire,

  
Yannick BOUBÉE.